

BULLETIN ANNUEL  
de la  
**SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS**  
De la Dordogne

**COMPTE RENDU**  
DE  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Du 9 Janvier 1911



INAUGURATION

et

FERMETURE DU X<sup>me</sup> SALON PÉRIGOURDIN

**LISTE GÉNÉRALE**  
DES  
**MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ**

Pour l'Année 1911



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19

1911



BULLETIN ANNUEL  
de la  
**SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS**  
DE LA DORDOGNE

**COMPTE RENDU**

de  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

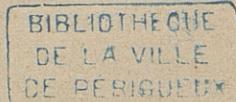
*Du 9 Janvier 1911*

—  
INAUGURATION  
et  
FERMETURE DU X<sup>me</sup> SALON PÉRIGOURDIN

—  
**LISTE GÉNÉRALE**  
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

*Pour l'Année 1911*

Bulletin n° 12



—  
PÉRIGUEUX  
IMPRIMERIE D. JOUCLA, RUE LAFAYETTE, N° 19  
1911

82-586

## AVIS

Les cotisations de l'année 1911 seront, comme d'habitude, mises en recouvrement pendant le mois de mars.

Afin d'éviter des frais inutiles, les sociétaires qui préféreraient une autre date, sont priés de l'indiquer au Trésorier de la Société, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

La brochure contenant les Statuts est à la disposition des membres de la Société, qui pourront la demander au Secrétariat, 73, rue des Barris, à Périgueux, où se trouvent aussi des Bulletins d'adhésion à faire signer par les personnes qu'on aurait à présenter comme nouveaux sociétaires.



## SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE LA DORDOGNE

— 3 —

## COMPTE RENDU

De l'Assemblée générale ordinaire du 9 Janvier 1911



Dans une salle de l'Hôtel de Ville de Périgueux, le lundi 9 janvier 1911, à huit heures et demie du soir, a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de la *Société des Beaux-Arts de la Dordogne*.

La séance a été présidée par M. le Marquis de Fayolle, vice-président de la Société, qui a, tout d'abord, excusé l'absence de M. le Docteur Peyrot, président, en ce moment alité et bien au regret de n'avoir pu venir.

Assistaient M. le Président : MM. Sarazanas, vice-président ; Bertoletti, secrétaire général ; Daniel, secrétaire-adjoint ; Hepper, trésorier, et les membres de la Commission administrative, MM. le Dr Ladevi-Roche, le Commandant Brecht et le Capitaine Réghéere.

Les sociétaires suivants étaient présents ou régulièrement représentés :

MM. A. Auché, R. Bardon, P. Bergadieu, A. Bertoletti, P. Beynier, F. Blois, L. Borne, F. Bosche, Ph. Bourdichon, le Commandant C. Brecht, G. Chalavignac, le Marquis F. de Chantérac, B. Chastaing, R. Chateau, E. Chaumont, F. Chaux, P. Cocula, E. Courbatère, P. Cros, C. Culot, J. Daniel, G. Darnet, H. Deschamps, L. Deschamps, R. Desforges, E. Dor-sène, G. Dose, F. Dubost, G. Dufour, L. Dulac, A. Dupouy, E. Dussaux, le Docteur Faguet, E. Falgoux, le Marquis G. de Fayolle, M<sup>lle</sup> J. Ferminet, MM. J. Fontalirant, G. Frachet, E. Frenet, G. Gautier, J. Gauthier, H. Grasset, L. Hepper, D. Joucla, E. Lachaud, E. Lacoste, M<sup>lle</sup> G. Lacoste, M. L. Lacoste, M<sup>me</sup> A. de Lacroisille, MM. le Docteur Ladevi-Roche, D. de Lage de Lombrières, F. Lassaigne, L. Lavaud, le Comte E. de Lépine, M<sup>me</sup> la Baronne A. de Lestrange, MM. M. Matosès, P. Mauraud, E. Mazy, G. Mon-marson, M. Murat, le Baron H. de Nervaux, G. Pasquet, L. Peynaud, E. Picard, C. Pouyaud, A. Pradeau, le Comte H. de Reganhac, le Capitaine L.-P. Réghéere, E. Ribes, A. Robinot, Th. Roudergues, M<sup>me</sup> la Marquise E. de Sanzillon, MM. G. Sarazanas, G. Saumande, L. Simon, H. Soymier, E. Tuffet, M. Ventenat, M<sup>mes</sup> M. de Verninac de Saint-Maur, la Comtesse E. de Verthamon, MM. H. Veyset et F. Villepelet.

M. le Président constate que quatre-vingt-trois membres sont présents, ou régulièrement représentés en vertu des pouvoirs écrits déposés sur le Bureau. Ce nombre, de beaucoup supérieur au quart des sociétaires, fait que l'Assemblée est constituée et peut délibérer valablement selon les prescriptions des articles 58, 61. 62 et 63 des Statuts.

Au début de la séance on a fait la répartition entre les membres de la Société des œuvres d'art acquises pendant le dernier Salon Périgourdin. Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

Le tableau *Etude Bretagne*, par Bauré, est échu à M. A. Tenant ; le tableau *Bretagne*, par Bauré, à M. P. Cros ; le tableau *En Bretagne*, par Bauré, à M. L. Deschamps ; le tableau *Vue de Bretagne*, par Bauré, à M. Robinot ; le tableau *Folie matinée à Fouras*, par Castaignet, à M. L. Simon ; le buste *Cupidon*, par Choppin, à M. R. Bardon ; le tableau *Roses*, par E. Claude, à M. C. Pouyaud ; le tableau *L'Etang*, par Dambéza, à M. E. Lacoste ; la gouache n° 1, *Souvenir de voyage*, par Duchemin, à M. G. Mon-marson ; la gouache n° 2, *Souvenir de voyage*, par Duchemin, à M. G. Linard ; la gouache n° 3, *Souvenir de voyage*, par Duchemin, à M. R. Porentru ; la gouache n° 4, *Souvenir de voyage*, par Duchemin, à M. J. Daniel ; l'aquarelle *La porte de l'écurie*, par Forel, à M. G. Gautier ; le tableau *La marchande de poisson*, par Garaud, à M. J. Chastenet ; le tableau *Giroflées*, par Guétin, à M. L. Dulac ; la plaquette sur marbre rouge, *Christ au tombeau*, par Lafleur, à M. J. Labasse ; le dessin aquarellé *Soleil couchant*, par Laugée, à M<sup>me</sup> la Comtesse de Fayolle ; le tableau *Chaumièr bretonne*, par Madeline, à M. F. Fommarty ; le tableau *Laveuses sur la Creuse*, par Maillaud, à M. A. Delmon ; le tableau *La piazza à Venise*, par Maillaud, à M. E. Mazy ; le tableau *Laveuses*, par de Montholon, à M. D. Joucla ; le tableau *Le pont Saint-Michel*, par Mestrallet, à M<sup>me</sup> L. Gaillard ; le tableau *Bords de*

*l'Armançon*, par Petitjean, à M. L. Borne ; le tableau *Port de Bordeaux*, par de La Rocca, à M. A. de Torsiac ; le tableau *Petit port de Sanary*, par Salkin, à M. M. Matosès ; la gravure *Les fileuses*, par Mayeur, d'après Vélasquez, à M. L. Lavaud ; la gravure *Hommage à Delacroix*, par Focillon, d'après Fantin-Latour, à M. Belingard ; la gravure *Portrait de vieillard*, par Coppier, d'après Rembrandt, à M. P. Breton ; la gravure *Las meninas*, par Waltner, d'après Vélasquez, à M. le docteur Delbès ; la gravure *Rubens*, par Fouquet-Dorval, d'après Rubens, à M. G. Bonnet ; la gravure *l'Ile heureuse*, par Mordant, d'après A. Besnard, à M. P. Mauraud.

La répartition des œuvres d'art ainsi opérée, M. le Président fait donner lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée générale, lequel a été adopté sans observations.

La parole a été donnée ensuite à M. Bertoletti, secrétaire général, chargé de faire, au nom de la Commission administrative, le Rapport annuel, moral et financier, relatif à la vie sociale.

M. Bertoletti s'est exprimé ainsi :

Messieurs et chers Collègues,

Au nom de la Commission administrative de la Société, j'ai l'honneur, une fois de plus, de vous faire le rapport annuel moral et financier.

Nous clôturons ce soir notre vingt-cinquième année d'existence active. Déjà notre éminent président, M. Peyrot, en des termes d'une bien trop grande bienveillance à mon endroit — dont, malgré ma confusion, je ne puis que l'en remercier — a fait allusion à ces « noces d'argent » lors de la fête qui couronna le Salon Périgourdin de l'année qui vient de finir.

Bien que la Société ait été fondée vers la fin de 1883, ce ne fut qu'au mois d'août 1886 que sa première Exposition s'ouvrait tout modestement à l'École Lakanal.

Dès ces premiers débuts elle eut la bonne fortune de contribuer à la glorification d'un illustre peintre périgourdin : Jacques-Emile Lafon.

Lafon venait de mourir, et c'est à notre Société que revint l'honneur de présenter alors au public l'ensemble des œuvres disponibles de ce maître, si consciencieux en ses impeccables productions ; œuvres qui furent pour maints visiteurs une révélation et qui firent l'admiration de nos concitoyens, fiers, à juste titre, d'un tel artiste, que Périgueux avait vu naître.

Au sein de notre Société, on ne saurait oublier tant de beaux ouvrages, éloquents tableaux, vivants portraits, savoureuses esquisses, savants dessins. Au Musée du Périgord, il y a d'ailleurs, souvenir impérissable, toujours placé sous les regards du public, la dernière œuvre importante créée par Lafon, et qui figurait au Salon Périgourdin de 1886 : *La Magdeleine*, tableau donné à la ville sur nos instances et par notre intermédiaire.

Mais, si la réunion des œuvres de Lafon, d'un si puissant intérêt, marquait brillamment, en 1886, la première étape de la Société, cette manifestation d'art était loin de présenter, par ailleurs, la variété et la splendeur de celles qui la suivirent. En parcourant nos catalogues des années 1888, 1890, 1893, 1896, 1898, 1901, 1904 et 1907, il est facile de constater la marche ascendante de nos Expositions.

Et l'exposition d'hier, ouverte de mai à juillet 1910, de laquelle nous avons plus particulièrement à noter ici les résultats, a été un nouveau jalon sur la route du succès.

Ce dixième Salon Périgourdin comprenait 429 œuvres d'art, envoyées par 181 exposants, ce qui se traduit en une moyenne de 7 numéros pour chaque groupe de 3 artistes.

Dans le nombre, on comptait 84 peintres, sculpteurs ou graveurs — près de la moitié — titulaires de récompenses obtenues aux Salons officiels de Paris. Le tiers des exposants — exactement 59 — appartenaient à la catégorie de ceux qui, à ces mêmes Salons, sont classés *hors concours* ; parmi ceux-ci, il y avait 15 membres des jurys fonctionnant au Grand Palais.

Dans cette élite — rare à rencontrer en province — d'artistes qui nous ont honorés de leurs envois, on distinguait encore deux membres de l'Institut : M. Jules Lefebvre, le génial, classique

peintre, et M. Carolus-Duran, directeur de l'Académie de France, à Rome ; on y voyait aussi M. Alfred-Philippe Roll, le président de la Société Nationale des Beaux-Arts.

A parfaire le bel ensemble de notre dernier Salon, venaient six des meilleurs peintres de la nouvelle École impressionniste, dont la technique ne laisse pas que d'être utile à étudier.

Autour de ces illustres maîtres, s'étaient groupés, tenant bien leurs places, nombre d'autres artistes de beau talent, parmi lesquels émergeaient vingt-sept Périgourdins, dont les œuvres, si mûries et si variées, eurent, du public, une très légitime faveur.

Une fois de plus, notre Société a donc pu réunir à Périgueux une collection d'œuvres d'art de choix.

La libéralité de Mme Ludovic Gaillard et celle de ses fils — personnes envers lesquelles nous manifesterons ici toute notre reconnaissance — nous ont permis de la mettre en valeur dans les somptueuses salles du Palais des Arts. Notre gratitude ira aussi à M. Cocula, le distingué architecte, qui, avec un dévouement aussi intelligent que parfait, a su avantageusement résoudre le difficile problème consistant à permettre l'organisation du Salon Périgourdin au Palais des Arts, sans interrompre les travaux de parachèvement de sa belle œuvre.

Vous avez vu quelle fut l'organisation matérielle de l'Exposition, et vos esprits se représentent combien elle sera plus belle encore à l'avenir, si notre rêve d'occuper désormais le Palais des Arts, aujourd'hui complètement achevé, se réalise, selon une promesse qui nous est chère.

C'est en suscitant des manifestations d'art aussi attrayantes, aussi complètes, aussi instructives qu'elle le peut, que notre Société parvient à faire entendre le subtil langage de l'art, souhaitant qu'il devienne partout familier autour d'elle, et qu'il trouve un vibrant écho auprès du délicat public périgourdin.

Notre Société s'estime heureuse lorsque les voix secrètes de l'Art parviennent aux cœurs et les émeulent ; elle atteint son but lorsque chez le visiteur attentif, elle éveille ce qu'il y a de plus pur et de plus élevé en son idéal ; qu'elle l'aide à ressusciter en lui une pensée d'art parfois confuse, une nuance de sa culture. C'est ainsi qu'elle veut apporter son modeste tribut à l'expansion du Beau : précieux patrimoine intellectuel et émotif de l'humanité !

La récompense de nos efforts, nous l'avons trouvée, Messieurs, dans le bon accueil fait par le public à notre dixième Salon Périgourdin, aussi bien que dans le fait de voir le cercle de nos

concitoyens, amoureux d'art, s'élargir toujours davantage et former des groupes plus compacts.

Nous l'avons trouvée, la récompense, dans la sympathie plus étroite, que nous ont manifesté les nouveaux membres, venus augmenter notre Compagnie, lui infusant une plus intense vitalité.

Nous avons ici à donner le salut de bienvenue à vingt-huit sociétaires inscrits durant l'année 1910 : MM. J. Adisson, E. Buffeteau, J. Carré, M. Chapotel, F. Chaux, P. Cros, E. Courbatère, R. Desforges, L. Dulac, Mlle J. Ferminet, MM. J. Gauthier, J. Labasse, Mlle G. Lacoste, MM. D. de Lage de Lombrières, E. Lassaigne, J. Marty, E. Maurel, E. Mazurier, G. Monmarson, S. Parlange, J. Pradier, le comte de Reganhac, E. Ribes, A. Rigou, Mlle M. Sabrier, MM. J. Tarrier, E. Tuffet et Mme Armand de Lacrousielle, devenue membre perpétuel par le don qu'elle a fait à la Société du titre remboursable sur la Galerie des Expositions, jadis souscrit par le regretté docteur A. de Lacrousielle, duquel le précieux souvenir reste toujours vivace parmi nous.

Un grand encouragement à nos efforts, nous le trouvons encore dans les chaudes sympathies et dans les appuis moraux et matériels que l'Œuvre d'éducation artistique poursuivie par la Société, recueille de tous côtés, sympathie et appuis pour lesquels nous exprimerons solennellement aujourd'hui notre profonde reconnaissance. Et nos remerciements bien vifs iront à M. le Maire et à la Municipalité de Périgueux, à M. le Préfet et au Conseil général de la Dordogne, pour les subventions si nécessaires qui nous furent accordées ; ils iront à M. le Ministre des Beaux-Arts, qui nous a donné et l'habituelle subvention et le splendide lot de gravures avant la lettre, dont les exemplaires feront la joie de ceux de nos membres qui viennent d'être favorisés du sort ; ils iront à MM. les membres de la Presse périgourdine et régionale qui, avec une unanimous dont nous sommes fiers, ont soutenu notre délicate entreprise, plaidant en sa faveur auprès du public, faisant valoir toute la force éducatrice qu'elle renferme.

Au sein même de notre Compagnie, nous avons à marquer notre gratitude envers MM. les Membres du jury de classement des œuvres d'art, toujours si diligents, en envoyant un souvenir cordial à leur doyen, M. Gustave Dose qui, éloigné depuis quelque temps par une indisposition, suit pourtant toujours, de sa pensée et d'un œil attentif, l'œuvre de la Société ; envers nos vigilants Vice-Présidents, MM. le Marquis de Fayolle et G. Sarazanas ; envers notre précis Trésorier M. Hepper, le Secrétaire adjoint M. Daniel et les Membres de la Commission administrative, MM. Pasquet, le Dr Ladevi-Roche, le Commandant Brecht, le Capitaine Réghéere, Mauraud et Cocula,

jamais lassés de servir de tout leur pouvoir les intérêts communs ; envers notre bon Président, M. Peyrot, qui ne marchande jamais ses soins zélés en toutes choses où est utile sa haute intervention. Il est aujourd'hui alité, et bien au regret de n'avoir pu venir à l'Assemblée. Avec nos remerciements, nous lui enverrons ce soir nos souhaits de prompt et complet rétablissement.

Tant de bonnes volontés réunies, convergeant vers le même objectif, nous ont permis de mener à bien notre dixième Salon Périgourdin, de le faire intéressant et instructif pour le public appelé à en bénéficier.

Nos concitoyens n'ont point été insensibles à notre œuvre, et pendant près de deux mois et demi n'ont cessé de fréquenter les salles du Palais des Arts ; les Amateurs, la Société ou le Musée ont su retenir, à Périgueux, le respectable chiffre de 53 œuvres d'art, dont plusieurs des plus significatives de l'Exposition.

Rentrant dans la vie intérieure de la Société, nous avons, Messieurs, la satisfaction d'enregistrer ici les noms de ceux de nos membres qui virent leurs mérites récompensés officiellement.

M. F. Villepelet, le savant Archiviste départemental dont l'érudition et les travaux resplendissent d'un vif éclat dans les Bulletins de la Société Archéologique et Historique du Périgord, qui présida à la naissance de notre propre Société, a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur ;

M. Ernest Gay, homme de lettres déicat et historien, l'un des vaillants soldats du Périgord, en 1870, et aujourd'hui Syndic du Conseil municipal de Paris, a été nommé tout dernièrement Chevalier de la Légion d'honneur ;

M. Roger Buisson, qui contribue si largement à l'éducation musicale en notre cité, a été promu Officier de l'Instruction publique ;

M. Henri Deschamps, l'architecte si pratique et si expert, toujours attaché aux choses de l'art, a été nommé Officier d'Académie ;

Enfin, M. E. Maurel, Secrétaire général de la Dordogne, qui, dès le lendemain de son arrivée en notre ville, voulut manifester tout l'intérêt qu'il prenait à la cause artistique, en se faisant inscrire parmi nos membres, a été nommé Officier du Mérite agricole.

A tous ces chers et distingués Collègues, nous adresserons nos plus vives félicitations.

Voici, maintenant, qu'il nous faut rouvrir le livre noir, dont les pages, hélas ! se remplissent, chaque année, de quelques noms aimés !

Presqu'au début de 1910, peu de jours après notre dernière Assemblée générale, l'ingénieur Ludovic Gaillard était soudainement enlevé. « La mort, disait un homme célèbre (1) semble toujours imprévue, surtout lorsque la vie a été grande ». Et combien fut utilement remplie l'existence de cet éminent collègue disparu, personne ne l'ignore ici. Retiré en son cher Périgord, le soir de son grand labeur, il comprenait le repos, en travaillant encore, avec une juvénile ardeur, aux œuvres utiles à ses concitoyens. L'édification du Palais des Arts est née de l'idé qu'il avait eue, de dresser un asile stable aux Expositions de notre Société, et de leur donner un cadre digne d'elles ; pensée généreuse, marquant son profond attachement à la Société, et pour laquelle notre gratitude ne s'effacera jamais !

Au vide que laisse Ludovic Gaillard, viennent s'en ajouter trois autres bien pénibles : ceux occasionnés par la mort d'Albin Labrousse, avocat ; Maurice Rougier, contrôleur des Contributions directes, et Eugène Rougier, l'aquarelliste de Ribérac, dont les productions, exposées à nos Salons, marquaient toujours de nouveaux progrès.

Que les familles, si cruellement frappées par ces inexorables deuils, soient assurées que nous en partageons toute l'amertume, et qu'elles agréent les sentiments de sincère et cordiale condoléance, qui sont ceux de l'entièrre Société !

Concernant les choses passées, il y a encore lieu d'enregistrer la déclaration légale de notre Société.

Grâce aux bons soins de notre dévoué Vice-Président, M. Sarazanas, que nous avons à remercier particulièrement à ce sujet, toutes les formalités ont été remplies, pour que nous soyons en pleine possession de la capacité juridique, selon les termes de la loi de 1901.

Arrivant à l'état financier de la Société, voici le résumé des comptes, tel qu'il se déduit de la vigilante gestion de notre Trésorier :

(1) Guizot.

*Entrées :*

Reliquat en caisse au 31 décembre 1909.....	2.425 <sup>f</sup> 60
Cotisations recouvrées en 1910.....	1.770 »
Recettes de l'Exposition.....	908 95
Subvention de la Ville de Périgueux.....	1.000 »
Subvention du Département de la Dordogne.....	500 »
Subvention de l'Etat.....	500 »
Intérêts des fonds placés.....	30 »
Total francs.....	<u>7.134 55</u>

*Sorties :*

Installation des salles de l'Exposition et remisage des matériaux.....	801 90
Transports des œuvres d'art.....	1.032 55
Affranchissements et gratifications.....	157 »
Frais divers et recouvrements.....	331 30
Couronne mortuaire.....	42 »
Imprimeurs, assurance et loyers.....	546 »
Installation des tableaux et tapissier.....	632 50
Divers fournisseurs et frais de représentation.....	532 »
Gardiens.....	460 »
Achat d'œuvres d'art.....	1.731 »
Emballages des œuvres d'art au départ et expéditions..	448 »
Total francs.....	<u>6.714 25</u>

*Balance :*

Entrées.....	7.134 55
Sorties.....	<u>6.714 25</u>
Au 31 décembre 1910, reste en caisse...	<u>420 30</u>

Le Bilan social, à la fin de l'exercice 1910, s'établit de la manière suivante :

*Actif :*

Fonds en caisse.....	420 30
Tringles en fer pour soutenir les tableaux placés à l'Ecole Lakanal.....	(mémoire)
Matériel de la Galerie démontable.....	(mémoire)
Total, sauf mémoire.....	<u>420 30</u>

*Passif :*

Bons à tirer pour le remboursement de la Galerie démontable .....	2.500 fr. 00
Intérêts dus à ces mêmes Bons.....	(mémoire)
Total, sauf mémoire.....	<u>2.500 fr. 00</u>

Sur le reliquat disponible à l'actif, la Commission administrative propose de rembourser quatre Bons relatifs à la Galerie des Expositions, Bons dont les numéros seront tirés au sort en cours de l'actuelle séance.

Tout à l'heure nous aurons également à désigner nos Délégués au Congrès des Sociétés Savantes et à la Session des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, à la participation desquels M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a convié notre Compagnie.

Nous allons avoir, avant cette désignation, le précieux régal, auquel nous a habitué notre excellent collègue le Docteur Ladévi-Roche, de son rapport touchant le dernier Congrès annuel.

La revue des faits et gestes de la Société, pendant l'année 1910, est ici, je le crois bien, finie. Fini, l'est aussi le mandat que vous aviez confié il y a trois ans, à l'actuelle Commission administrative.

C'est encore le terme, car tout a une fin, d'un premier cycle de vingt-cinq ans de vie active pour notre Société. Les noces d'argent furent heureuses. Souhaitons, Messieurs et chers Collègues, que la nouvelle période s'ouvrant devant nous, soit toujours plus féconde et consolante en résultats tangibles ; que la Société célèbre avec un entrain sans cesse renouvelé, les noces d'or, de diamant... et que, tenace, elle s'achemine droit vers le but qui est le sien, sans jamais s'en laisser distraire ; but dont l'idée, inscrite sur notre sceau, *Aime l'Art qui le connaît*, doit se traduire ainsi :

Susciter l'amour des arts, en répandant, infatigables, les enseignements précieux qui en découlent, et de l'Art, parfum de l'humanité, faire toujours mieux apprécier l'important rôle social au sein de ce beau pays périgourdin.

Périgueux, le 9 janvier 1911.

*Le Secrétaire général,*

A. BERTOLETTI.

Les conclusions de ce rapport, ainsi que les comptes qui y sont résumés, ont été unanimement sanctionnés par l'Assemblée générale.

De son côté, M. le Docteur Ladevi-Roche a fait un très intéressant rapport au sujet du dernier Congrès des Sociétés Savantes ; il s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Nous vivons aux temps des merveilles. Si nous levons les yeux, l'espace est plein de gigantesques oiseaux, aujourd'hui malheureusement incertains, mais qui demain porteront dépeches et voyageurs aux extrémités du monde.

— A regarder la terre, que de miracles ! — Perdus aux mers orageuses, les navigateurs, quand même, sont avertis du secours qui leur arrive. Aux cabines téléphoniques, encore quelques jours, et nous pourrons nous entretenir avec les images réelles des personnes qui nous parlent. Demain, n'en doutons pas, les grands courants électriques emprunteront l'hiver, au Sahara, l'été, aux Pôles, tantôt leur chaleur, tantôt leur fraîche haleine, pour nous réchauffer ou nous rafraîchir.

L'âme humaine désire quand même au-delà. Elle regarde ennuyée les choses de la terre et veut toujours monter plus haut, chercheuse éternelle du sublime.

Puvis de Chavannes a raison : épargnons, au bois sacré, aux magnifiques intelligences, le bruit inutile des vanités du monde. Au-dessus de ces chercheurs d'idées, seul le ciel, autour d'eux le bois sacré éloignant les profanes. Pourquoi imposer aux semeurs de bon grain le tumulte du charlatan jetant aux sables du désert les paroles mensongères qu'emporte le vent ?

Messieurs, quelle année fut mieux remplie. Si vous envoyez aux fêtes de la pensée, ces grands Congrès des Sociétés Savantes, vos Délégués chargés de vous rapporter le parfum de tant de fleurs odorantes, ici, par votre Exposition, vous créez un mouvement intellectuel, vous faites violence à l'inertie des populations qui nous entourent, et quand même vous créez un foyer de lumière capable de réchauffer et d'éclairer les intelligences les plus rebelles.

Messieurs, à parler des Expositions quelles qu'elles soient, combien d'avis différents, combien d'avocats osant habiles le pour et le contre ; quand même la vérité demeure. Les Expositions, seules destinées à faire valoir les produits industriels de tous les jours, sont irrévocablement condamnées. A quoi bon ces palais, ces galeries, ces foules vainement rassemblées, s'il ne s'agit que de produits, que nous rencontrons à chaque pas. Tant d'efforts, tant de dépenses et pourquoi ! Pour mettre en esplanade de vulgaires produits qu'on heurte tous les jours.

Combien différent, l'esprit des Expositions primitives. Elles ne voulaient, naïveté vénérable, qu'une chose : Prêter la grande jumière de la publicité à ceux-là seuls, quels qu'ils fussent, capables de doter l'humanité d'une invention nouvelle. Respectables ancêtres, ils vivaient la grande vie des idées et la matière éternelle ne leur apparaissait que comme le vulgaire scribe chargé d'enregistrer le progrès tant désiré.

Messieurs, vous êtes les héritiers de ces nobles ancêtres. A exposer, vous ne songez point aux vulgaires préoccupations mercantiles. Une seule idée, créer un vaste mouvement de pensées, obliger les foules inconscientes à s'arrêter, forcées quand même aux justes réflexions d'au-delà. A pénétrer dans le sanctuaire réservé aux admirables chefs-d'œuvre de la peinture, l'esprit malgré lui s'élève. Le savoir faire, l'habileté de métier disparaissent ; seules demeurent les grandes idées que l'Art interprète superbe. En vain l'on voudrait se refugier au vulgaire. Il faut pour un moment, fut-il bien court, oublier les nécessités de chaque instant, les puérilités du monde, sortir des chemins battus que la pauvre humanité foule, inconsciente, oser l'immensité. Ces toiles, qui occupent vos yeux, ces paysages, ces portraits, ces scènes tragiques ou familières, ce ne sont plus les jours vécus, le tout aller vulgaire, que l'on rencontre à chaque pas. Combien différent, ce paysage, que vous avez vu tant de fois sans vous y arrêter, tout à coup se révèle. Une lande, des pins, un coin de ferme, un sentier solitaire perdu aux rivières sinuuses, cette poussière de la nature resplendit au soleil de l'Art. Vous en saisirez la grandeur, vous demeurez malgré vous attaché et surpris. Vous êtes ce lecteur nonchalant qui a lu bien souvent Molière, Racine ou Corneille. Il ne lui est rien resté. Et voilà que votre bonne étoile vous fait participer à une irréprochable représentation théâtrale. Le bon acteur apparaît. C'est la lumière. Ces souvenirs incertains, chargés de nuit, s'éclairent tout à coup. Cette langue, que vous n'aviez pas comprise, l'acteur fidèle vous la traduit. Tant de beautés, qui vous avaient échappé, vous sont à l'instant révélées. Ainsi du peintre. C'est l'acteur sincère,

le traducteur fidèle, le seul qui puisse vous initier aux beautés de la nature que sans lui vous n'auriez jamais connues.

A suivre attentif les Expositions de peinture, combien d'autres priviléges. Révéler la nature, cela ne leur suffit pas. Elles vont plus loin encore. Silencieuses, quand même elles enseignent. Quel plus haut enseignement. On est venu de son village, de sa sous-préfecture, de sa rue, on est dessinateur, on est peintre, combien vous envient, combien vous applaudissent. Tout à coup on se trouve face à face avec la toile du maître. Trait, lumière, couleur, difficultés les plus insurmontables vaincues, quelle révélation, le jour se fait. On comprend le néant de ses enfantines tentatives, la vanité des applaudissements inconscients, on saisit l'au-delà, la véritable expression de l'Art et peut-être à ce moment combien de vulgaires artisans ont-ils été transformés en véritables artistes !

Ainsi, Messieurs, grâce à vous, de vos Expositions, deux résultats bien dignes d'intérêt : Aux foules inconscientes, elles révèlent la nature vraie, et aux assoiffés du Grand-Art, réduits aux sentiers perdus, elles montrent, maternelles, le grand chemin tant désiré.

Si les Expositions bien comprises sont la source de tant d'avantages, Messieurs, permettez à votre rapporteur de vous soumettre une idée que peut-être vous voudrez bien agréer.

Pourquoi ne pas songer à créer dans notre pays une Exposition rétrospective. Notre Périgord abonde en merveilles artistiques. Meubles, armes, tentures, émaux, enluminures, tableaux, bijoux, ivoires, reliures, chefs-d'œuvre de toutes les époques, vous n'auriez qu'à frapper du pied pour les faire sortir de terre. Pourquoi ne pas réunir un jour, à l'abri de notre antique cité, tant de vénérables débris. Quelle révélation. ! De nos provinces, de la France entière, de l'étranger, les pèlerins de l'Art accourraient en foule. Nous retrouverions ainsi les génies d'autrefois que nous voilent les ombres du passé, et, dans ces précieuses compositions, nos artistes puissent une nouvelle force pour interpréter le sublime. A faire revivre un moment le monde artistique disparu ; peintres, sculpteurs, dessinateurs, orfèvres ne sont pas seuls à y puiser des forces nouvelles. L'histoire de notre pays, dont la connaissance parfaite est indispensable au monde des arts, y trouve elle aussi une mine féconde en renseignements que bien souvent les livres sont impuissants à lui donner. Chartes, manuscrits, livres de raison, mémoires, à plonger dans cette poussière des archives, bien peu ont la bonne fortune d'en ramener l'exakte vérité. Combien plus sincères les ruines des monuments passés : vitraux, médailles, inscriptions, tombeaux, enluminures, meubles, tapisseries. Comme les glaces

magiques dont il est parlé aux livres des légendes, ces restes précieux, reflètent éternellement longtemps après leurs disparitions, les Sociétés qui ne sont plus ; ils nous les racontent fidèles, et nul ne saurait mettre en doute leur témoignage.

Quand l'Art et l'Histoire se réunissent pour plaider une cause, la cause des Expositions rétrospectives, n'est-elle pas gagnée d'avance.

Messieurs, en même temps que par vos travaux de tous les jours, par vos Expositions, vous créez dans notre province un vaste courant d'idées, aussi saines qu'élevées, vous n'oubliez pas, chaque année, d'envoyer vos représentants à ces grandes fêtes de l'esprit, à ces réunions des Sociétés Savantes, parlements paisibles où seules les vérités, de quelque côté qu'elles viennent, sont assurées du meilleur accueil.

Suivant l'usage qui veut que les Congrès des Sociétés Savantes se tiennent tour à tour aux villes de province et à la capitale, cette année la 48<sup>e</sup> réunion des Sociétés Savantes s'est tenue à Paris.

Dans ce brillant tournoi, où la force physique a fait place, pour jamais, à la force intellectuelle, parmi tant de glorieux jouteurs, à qui donner la palme, combien difficile de préférer l'un à l'autre. Saluons, respectueux, les chevaliers des sciences, astronomie, médecine, mathématiques, et suivons les bannières de ceux qui portent nos couleurs, sculpture, peinture, archéologie, reconnaissant avec joie parmi eux beaucoup de fils de notre petite patrie.

Le Commandant Espérandieu, correspondant de l'Institut, bien connu en Périgord par ses beaux travaux d'épigraphie intéressant notre région, a communiqué à la Section d'Archéologie, une note d'un vif intérêt concernant les fouilles pratiquées récemment sur le territoire de l'antique Alésia, Alise de la Côte d'Or.

Ces recherches, exécutées avec le concours du Docteur Epery, ancien maire d'Alise, ont mis à découvert plusieurs temples considérables, des monnaies gauloises, frappées au nom des chefs Iduens, Arvernes, Séquanes, Lingons, mêlées à des monnaies romaines allant d'Auguste à Valence. Les débris les plus curieux sont ceux d'un temple dédié à la déesse Hygie, avec piscine et statue de la divinité, une femme de grandeur naturelle, tenant à la main un serpent, attribut de la médecine. Autour de la statue, dans la piscine, les explorateurs ont recueilli un grand nombre d'ex-voto en pierre, en bronze, représentant des pieds, des mains, des seins, des yeux et beaucoup d'autres organes. Il a été possible de reproduire à l'aquarelle plusieurs peintures murales qui décorent ce

remarquable édifice. La destruction de la plupart des monuments découverts à Alise paraît remonter à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Après le Commandant Espérandieu, M. Toutain signale sur le même emplacement la présence de puits funéraires. On a trouvé à l'intérieur, mêlés à des ossements humains, un grand nombre de débris, poteries, marbres, bronzes, statuettes. Ces sépultures, que l'on rencontre fréquemment dans notre pays, recevaient sans doute, avec les morts et leurs cendres, les objets préférés en son vivant par le défunt.

M. Charles Normand, Président de la Société des Amis des Monuments, dans les fouilles qu'il dirige au Palais de Justice de Paris, a mis à nu un des plus anciens murs d'enceinte de Lutèce. Ce mur est formé de pierres énormes, présentant des profils architectoniques, avec trous de scellement, mêlés de stèles funéraires, parmi lesquelles il en signale une sur laquelle on voit un personnage sculpté tenant une tenaille à la main. Evidemment ce mur, comme celui de Bordeaux, signalé par M. Julian, ou celui que les travaux de M. Durand ont fait connaître, est formé de débris arrachés aux édifices romains. A remarquer la similitude des stèles funéraires racontant, par leurs sculptures, à Lutèce comme à Vésone, la profession manuelle du défunt. Cette coutume de représenter les attributs des métiers sur la tombe des morts s'est perpétuée longtemps après dans notre pays. Aux cimetières de nos campagnes on rencontre, souvent encore, d'antiques pierres tombales portant gravées des scies, des pics, des marteaux, en mémoire du métier qu'exerça en son vivant le défunt.

Les sites pittoresques, si nombreux en France dans toutes nos provinces, et si précieux pour les Beaux-Arts, ravagés depuis long-temps par la cupidité de la barbarie industrielle, menacent de disparaître. Ils ont trouvé heureusement, dans M. Herman, Président de la Société protectrice des paysages de France, un chaleureux défenseur. Cette Société, en 1907, a tenu un Congrès qui a émis des vœux importants touchant la conservation des sites boisés présentant un caractère artistique. Grâce à elle, chaque année un grand nombre de ces sites sont classés et mis ainsi à l'abri de toutes déprédations.

Nous voici en plein Périgord. M. Peyrony, Correspondant du Ministère de l'Intérieur, Instituteur aux Eyzies, nous donne la liste savante des couches ou gisements des différentes époques préhistoriques de la contrée qu'il habite et qu'il connaît si bien.

C'est à M. Peyrony que nous devons de connaître les peintures et les sculptures préhistoriques dont seul notre pays possède d'aussi

beaux spécimens. M. Peyrony a un autre mérite non moins précieux : il défend courageux ce merveilleux héritage artistique de nos contrées. Il proteste énergique contre les déprédations des barbares. Grâce à lui combien d'œuvres inestimables des temps les plus reculés, malgré les convoitises des étrangers, demeurent le patrimoine de la France.

Messieurs, la grande mémoire des hommes illustres, nés de notre sol, par dessus tout nous est chère. Soyons reconnaissants à un membre du Congrès, M. Joseph Durieu, notre compatriote, d'avoir bien voulu nous révéler dans la notice lue au Congrès, des particularités ignorées de la vie de Fénelon, le grand Archevêque de Cambrai. En l'an 1709, la misère était extrême dans les Flandres. Aux rigueurs de l'hiver, chargé de glaces et de neiges, s'ajoutaient les horreurs de la plus grande famine qui fut jamais.

L'Archevêque de Cambrai montra un admirable zèle et fut, suivant Saint-Simon, qui pourtant ne l'aimait guère, le véritable pasteur plein de charité. Il s'employa de son mieux à secourir ses infortunés diocésains, les soldats et les blessés. Les garnisons de Tournai et de Condé bénéficièrent de ses larges libéralités. Les blés qu'il avait en propre, il les distribua sans compter aux pauvres soldats et aux populations nécessiteuses. Après la bataille de Malplaquet, le prélat transforma son vaste palais en ambulance et son séminaire en hôpital. Il visita assidûment les soldats dispersés dans les maisons, dans les hôpitaux. Il ne ménagea ni sa personne, ni sa bourse, ni sa vaisselle d'argent. Il réclama énergique, de Versailles, le paiement régulier de la solde des militaires. Comment ne pas s'incliner devant une aussi grande figure de notre histoire.

Au grand amphithéâtre de la Sorbonne, le Congrès des Sociétés Savantes s'est terminé par un remarquable discours de M. Babelon, chargé, en l'absence du Ministre de l'Instruction publique, de présider cette solennité. Aux derniers accents de la musique de la Garde républicaine, M. Babelon a pris la parole, et les idées qu'il a émises, dans la forme la plus correcte, méritent d'être notées.

Après avoir rendu hommage aux travaux remarquables des différentes sections du Congrès, M. Babelon s'inquiète de l'ignorance des masses populaires et fait appel aux représentants des Sociétés Savantes pour l'aider à dissiper le nuage obscur qui, lorsqu'il s'agit d'Art, pèse si lourd sur la plupart des travailleurs manuels. Qui n'a remarqué, dit-il avec raison, l'embarras de nos classes populaires en face de nos monuments, de nos statues, même des chefs-d'œuvre de la sculpture ou de la peinture les plus récents.

N'essayez pas de consulter le Maire de l'endroit. Toujours même réponse. Ce sont de vieilles pierres que viennent examiner parfois

les oisifs. Nul ne connaît l'origine de ces peintures. A quoi bon chercher à savoir ce qu'elles représentent. Ces statues, ces tombeaux sculptés, pourquoi perdre son temps à les examiner, à en connaître l'origine. Ne vaudrait-il pas mieux faire disparaître ces encombrantes et inutiles vieilleries ? Est-ce à dire que les artisans, les travailleurs demeurent fermés aux grandes lumières de l'Art ! Pas le moins du monde. Ces soldats, ces écoliers, ces campagnards qui restent indifférents aux grands problèmes du sublime qui s'agitent autour d'eux, que leur a-t-il manqué pour les comprendre ? Jamais personne ne leur a parlé, jamais aucun maître ne s'est rencontré capable de les initier aux mystères si compliqués de l'Art. Pourquoi s'étonner, si leurs esprits, ouverts à tant d'autres connaissances demeurent fermés aux plus nécessaires, comme aux plus indispensables. Leur curiosité demeure. Elle n'a pas été éveillée, et, cette passion de connaître, si naturelle à l'homme en face des monuments du passé, pourquoi l'invoquer. puisque, dans ces âmes oubliées, elle n'a jamais existé.

Victor Hugo, errant les chemins de Biscaye, s'arrête devant un portail gothique richement sculpté. L'Alcade passait. Il le prie de vouloir bien lui expliquer le sens de ce monument. Excusez-moi, seigneur Français, répondit l'honorable magistrat, c'est la première fois que mes yeux s'arrêtent sur ces pierres qui semblent vous intéresser.

Ce n'est pas seulement en Biscaye que l'on trouve des alcades ignorants. A chercher plus près de nous, dans nos propres campagnes, combien de fois ne nous heurtions-nous pas à la même désespérante réponse.

N'interrogez pas ce Docteur de chef-lieu de canton sur ces noms, parfois si pittoresques et si expressifs, que vous déchiffrez à l'ang'e des rues de sa petite ville, ou bien sur ces lieux dits, dont les noms sont évocateurs de drames historiques ou légendaires. Il ne les connaît que pour les trouver ridicules et il n'aspire qu'à les remplacer par quelque nom plus en rapport avec sa pauvre et vaniteuse mentalité. Pourquoi cette place de la Citadelle, ne vaudrait-il pas mieux l'appeler place des Herbes-Potagères ? Et cette rue des Archers, ne conviendrait-il pas de changer son nom en celui de rue du Quatre-vingt-quatrième-Amendement, introduit par le Député de l'endroit dans la loi des papiers peints ? Ce vieux pont aux arches de pierres élevées et inébranlables, n'est-ce pas un pont romain ? Le villageois le plus instruit ne peut que vous répondre : « On l'appelle ainsi. » Ce chemin, dénommé la Voie Romaine, qui se perd à travers champs et n'est plus frayé que par tronçons pour la rentrée des récoltes, où allait-il ? d'où venait-il ?

Il ne se l'est jamais demandé. Il ignore tout de l'histoire de son village, personne n'a jamais songé à l'en instruire et à provoquer de ce côté sa curiosité ; il n'est point un déraciné, un immigré. Loin de là. Mais on a fait de lui un déraciné intellectuel et il ne sait rien du sol où ses racines familiales sont ancrées. On le laisse végéter dans l'ignorance traditionnelle de son passé ; seulement comme il lit son journal, il se croit informé de tout ce qui est hors de sa portée ; il prétend parler de tout sauf de ce qui devrait par dessus tout l'intéresser, puisqu'il s'agit de sa tradition, de ses aïeux, de sa maison, de sa petite patrie.

Ce qui est vrai des monuments d'autrefois, combien plus vrai encore, lorsqu'il s'agit de peinture et de sculpture. Dans nos Églises de petites paroisses, combien de braves gens, de pères en fils, s'agenouillent respectueux devant telle toile poussiéreuse, devant telle statue mutilée, sans jamais songer à demander ce qu'elle représente. Peut-être le vieux curé l'ignore-t-il lui-même, se contentant de la désignation vulgaire qui n'a jamais répondu à l'objet.

Combien d'œuvres artistiques du plus haut mérite ont ainsi péri dans notre pays, faute de quelqu'un qui pût en faire connaître la véritable valeur.

Messieurs, tant d'erreurs et tant de nuits aux intelligences françaises, serait-ce un mal fatal de notre race ou plutôt le manque de lumière dont la plupart des membres de classes populaires n'ont que trop à souffrir.

A invoquer l'infériorité en fait d'Art, des plus humbles de l'humanité, comment devant les faits une telle thèse peut-elle se soutenir ! Les Botticelli, les Ghirlandajo, les Benvenuto Cellini, les Pierre Puget n'étaient-ils pas enfants du peuple ? Si de si grands artistes, par le malheur des temps, furent réduits bien souvent aux conditions les plus misérables, la décoration de coffres, l'illustration de paniers, la ciselure de salières ou la sculpture de balcons et de proies de navire, ne demeuraient-ils pas quand même, encore que simples ouvriers, d'admirables fabricants de merveilles !

C'est une faute suprême, pour n'importe quel régime, d'abandonner l'Art surtout dans ses répercussions populaires. L'Art n'est pas un luxe, comme le pensent tant de faux esprits. L'Art représente une nécessité de tous les jours, aussi et plus indispensable que le vivre et le coucher.

Messieurs, à rappeler de telles vérités, malheureusement souvent oubliées, on est assuré de l'assentiment de votre Compagnie. Rien de ce qui touche à l'Art ne vous demeure étranger. Si vous vous efforcez d'intéresser, à la grande cause que vous défendez si bien,

les esprits les plus élevés de notre province, vous n'oubliez pas les classes populaires. Vous les enseignez par vos Expositions, par le Musée, si prospère grâce au dévouement de son Directeur : belle École de peinture où l'on est heureux de rencontrer les œuvres des artistes aimés de notre pays, les Bouillon, les Lafon, les Parrot, les Dose, les Darnet, les Bertoletti, les Daniel et les Félix. Votre sollicitude maternelle s'étend à tous, de préférence à ceux que leur faiblesse vous recommande. Si vous donnez une place brillante aux toiles exquises des jeunes maîtres, vous saluez respectueux et vous défendez les œuvres d'art mutilées par le temps. Ce sont de vieux braves qui ont bien servi la Patrie, et qui ont droit qu'on préserve leur grand âge des insultes des barbares. Vous glorifiez les manifestations artistiques des classes patriciennes et, comme autrefois Moïse, faisant jaillir l'eau vive du rocher, touchant de votre main les dures têtes populaires, vous en faites jaillir la lumière.

F. LADEVI-ROCHE.

Château St-Germain, 30 décembre 1910.

L'Assemblée applaudit le délicat rapporteur, M. le Docteur Ladevi-Roche, et M. le Président le félicite, le remerciant au nom de la Société.

Comme d'habitude, la Société ayant été invitée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à se faire représenter au Congrès annuel, l'Assemblée désigne en qualité de Délégués au Congrès des Sociétés Savantes, qui se tiendra à Caen, pendant la prochaine semaine de Pâques, MM. le Docteur Ladevi-Roche, le Comte E. de Lépine et H. Soymier. Elle désigne comme Délégués à la Session des Sociétés des Beaux-Arts des départements, convoquées à Paris pendant la semaine de la Pentecôte, MM. J. Daniel, G. Darnet et E. Dorsène.

L'ordre du jour indique le tirage de quatre Bons à rembourser sur la souscription relative à la Galerie

démontable des Expositions. Les numéros sortis de l'urne sont les suivants : 33 — 40 — 83 — 103. Les détenteurs des Bons portant ces numéros peuvent en demander le remboursement chez M. Hepper, trésorier de la Société.

Pour terminer, l'Assemblée a constitué la Commission administrative de la Société.

Ont été élus à l'unanimité :

Président : M. le Docteur Peyrot ; vice-présidents : MM. le Marquis de Fayolle et G. Sarazanas ; secrétaire général : M. Bertoletti ; secrétaire-adjoint : M. Daniel ; membres : MM. Pasquet, le Docteur Ladevi-Roche, Mauraud, le Commandant Brecht, le Capitaine Réghéere et P. Cocula.

M. le Président, tant en son nom qu'en celui de ses collègues de la Commission, remercie l'Assemblée générale pour cette nouvelle marque de confiance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à dix heures et demie.

A. BERTOLETTI.



## INAUGURATION

et

### Fermeture du X<sup>me</sup> Salon Périgourdin

#### INAUGURATION

La dixième Exposition des Beaux-Arts, organisée par la Société, et qui était installée au Palais des Arts de la rue Bodin, a été inaugurée le dimanche 22 mai 1910, à deux heures de l'après-midi.

M. le Sénateur Peyrot, président de la Société, a reçu les principales autorités, entouré des membres de la Commission administrative, MM. le Marquis de Fayolle et G. Sarazanas, vice-présidents ; Bertoletti, secrétaire général ; Daniel, secrétaire adjoint ; Hepper, trésorier ; Pasquet, le Dr Ladevi-Roche, le Commandant Brecht, le Capitaine Réghéere, Paul Cocula et Darnet, administrateurs ou membres du jury.

Assistaient à l'inauguration : MM. Saumande, député et maire ; Guillier, sénateur ; le général Souvestre avec son officier d'ordonnance ; les Directeurs des grandes Administrations ; M. Caillez, ingénieur en chef ; le Colonel de Gévigney, du 50<sup>me</sup> de ligne ; les représentants de la presse, et de nombreux Membres de la Société.

En outre des artistes exposants de Périgueux, il y avait, venus de Paris, M. Paul Leroy et notre compatriote Léon Félix, délégué de la Société des Artistes Français.

Une foule de visiteurs et de charmantes Périgourdines, en leurs harmonieuses toilettes printanières, avaient envahi les salles, à l'entrée desquelles M. le Sénateur Peyrot a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Au moment d'ouvrir la X<sup>me</sup> Exposition organisée par la Société des Beaux-Arts de la Dordogne, ma première pensée se reporte vers celui à qui nous devons d'être assurés pour l'avenir du magnifique local dans lequel se développeront, désormais, nos manifestations artistiques. Lorsqu'une mort brutale, inattendue, est venue frapper M. Ludovic Gaillard, Périgueux a senti qu'il perdait un citoyen éminent, un grand ami, décidé à travailler à sa prospérité, jaloux d'augmenter le renom de beauté et de grâce souriante qui appartient à notre aimable cité. La Société des Beaux-Arts se devait d'exprimer ici tous ses regrets et d'adresser à M<sup>me</sup> Gaillard et à ses fils, l'expression de ses profondes sympathies.

Cette salle, encore inachevée, nous a été concédée gracieusement cette année par ses propriétaires, auxquels nous adressons tous nos remerciements. Il a fallu, pour arriver à l'utiliser aujourd'hui, que son si distingué architecte, M. Cocula, accomplît, avec les entrepreneurs et les ouvriers qu'il dirige, des prodiges d'activité. Aux uns et aux autres, toutes nos félicitations.

Tel qu'il est, le local nous a permis d'installer dans des conditions excellentes, l'importante Exposition que vous allez visiter. Nous ferons mieux encore la prochaine fois, quand nous aurons à notre entière disposition la merveilleuse Salle des Fêtes complètement achevée. J'ai le devoir de remercier les bienfaiteurs de la Société des Beaux-Arts qui lui permettent de réunir périodiquement dans notre ville tant d'œuvres intéressantes, parmi lesquelles nous sommes heureux d'en signaler chaque année quelques-unes de tout premier ordre.

Le Ministre des Beaux-Arts, à sa subvention habituelle, joint l'envoi de trois beaux tableaux mis à notre disposition. Ce sont : *Escoussans*, de M. Durst; *Notre-Dame*, de M. Marquet, et un tableau qui nous est particulièrement agréable : *La Leçon de crochet*, de notre compatriote M. Félix. Cette toile, justement remarquée, a été attribuée par l'Administration des Beaux-Arts au Musée de Périgueux, où nous aurons le plaisir d'aller la revoir souvent. Permettez-moi de dire à M. Félix, que j'aperçois ici, toute la joie que nous ressentons, à la Société des Beaux-Arts, en le voyant poursuivre avec une maîtrise toujours croissante sa brillante carrière artistique. Les tableaux qu'il a exposés cette année à Paris, après les succès des Expositions dernières, ont consacré définitivement un talent dont Périgueux a le droit et le devoir d'être fier.

Le Conseil général de la Dordogne nous a honoré d'une subvention. J'aurais voulu pouvoir remercier ici son éminent Président. M. de La Batut m'a exprimé ses regrets de ne pouvoir assister à cette inauguration, retenu qu'il est à Paris par d'importants travaux. Notre excellent Préfet nous manque aussi bien involontairement. Nous savons qu'absent de Périgueux, il est avec nous de cœur.

Le Maire de Périgueux et son Conseil municipal nous ont accordé les encouragements accoutumés. Je suis heureux de leur exprimer toute notre reconnaissance : « Mon cher Maire, rien de ce qui touche à la prospérité, à la beauté, au bon renom de Périgueux ne vous laisse indifférent. Vous l'avez montré en toutes circonstances. La Société des Beaux-Arts travaille dans sa modeste sphère à la gloire de Périgueux, à la gloire et à l'éducation artistique de la Dordogne. Nous ne sommes pas étonnés que vous vous intéressiez à ses efforts. Nous ne vous en sommes pas moins reconnaissants de la bonne grâce avec laquelle vous tenez à les encourager, d'accord avec la Municipalité et le Conseil municipal de Périgueux. »

Je recommande notre Exposition à la Presse Périgourdine. Elle nous a habitués à compter sur elle. Le journaliste est

ainsi un éducateur. Nous ne saurions nous passer de sa collaboration, que nous n'avons jamais sollicitée en vain.

A vous tous, Messieurs, qui avez bien voulu rehausser de votre présence l'éclat de cette fête de l'Art, j'adresse tous mes remerciements.

Messieurs, je déclare ouverte la dixième Exposition de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne.

M. Félix, en quelques mots émus, a remercié M. le Président et la Société pour le bon accueil qui lui est fait, ajoutant que la mission qu'il avait reçue de la Société des Artistes Français, de rendre compte de la manière avec laquelle les exposants sont traités à Périgueux, relativement au placement des œuvres qu'ils envoient, lui serait bien douce à remplir, puisqu'il n'avait, à ce sujet, que des éloges à formuler à l'endroit de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne.

La visite du Salon Périgourdin a aussitôt commencé, et on s'est longuement arrêté devant les principales œuvres exposées, dont un grand nombre sont dues aux artistes éminents qui soutiennent si brillamment l'Ecole Française de nos jours.

Le Salon ainsi inauguré a été ouvert au public, tous les jours, de huit heures du matin à six heures du soir et jusqu'au 31 juillet.

---

FERMETURE

A l'occasion de la fermeture du Salon Périgourdin, le Banquet traditionnel de la Société a eu lieu le samedi soir, 30 juillet, à l'Hôtel de France, sous la présidence de M. Peyrot, président de la Société.

En outre des membres de la Société qui avaient souscrit, assistaient au banquet : M. Estellé, préfet de la Dordogne ; M. Cros, adjoint au maire de Périgueux, représentant la Municipalité, et MM. les membres de la Presse locale et régionale.

Le menu, excellemment préparé et fort bien servi par l'Hôtel de France, était ainsi rédigé :

Consommé au tapioca  
Turbotins sauce crevette  
Filet de bœuf Bouquetière  
Foie d'oie Périgueux  
Haricots verts nouveaux à la Française  
Poulets de grain truffés rôtis  
Salade de saison  
Glace Torelly  
Petits gâteaux, fruits  
Dessert assorti  
  
VINS  
Graves, Saint-Emilion  
Champagne  
Café Cognac

Au champagne, M. le Sénateur Peyrot a porté en ces termes le premier toast :

Messieurs,

Nous célébrons ce soir quelque chose comme les noces d'argent de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne. L'Exposition qui demain fermera ses portes est la dixième qu'en 25 ans elle ait organisée à Périgueux.

Dix expositions ! Que d'œuvres puissantes ou charmantes offertes à l'admiration de nos concitoyens, que de sujets d'études, que de leçons pour tous !

Pourquoi le cacherai-je ? En bon Périgourdin, je me sens fier et quelque peu orgueilleux de ces longs succès. Où sont en France les villes qui peuvent nous en montrer autant ? Quelques très grandes villes seulement. Et celles-là nous sont-elles très supérieures par le nombre et la qualité des ouvrages dont elles disposent ? En aucune façon. Voyez notre dernier Salon : Comme le proclamait notre Secrétaire général, dans un article récent, « la moitié de nos exposants se compose d'artistes qui » font l'honneur de l'Ecole Française, au talent d'ailleurs » consacré par les récompenses qu'ils ont antérieurement » obtenues aux Salons officiels de la capitale. Et si on avait la » fantaisie de faire un peu de statistique, on découvrirait, en » ce milieu d'élite, deux membres de l'Institut, dont l'un est » l'actuel Directeur de l'Académie de France à Rome, quinze » membres des Jurys Parisiens, parmi lesquels le Président de » la Société Nationale des Beaux-Arts, cinquante-trois artistes » hors concours, six maîtres impressionnistes, etc. »

Messieurs, une institution comme la nôtre vit et se perpétue par le zèle et le dévouement de ses membres. Mais ce zèle et ce dévouement resteraient inefficaces, si leur emploi n'était pas réglé par une intelligence avertie, par une volonté ferme. L'homme qui sait et qui veut, la Société des Beaux-Arts de la Dordogne a eu le bonheur de le posséder dans la personne de M. Albert Bertoletti. Qu'il me soit permis de lui rendre ici l'hommage que nous lui devons tous. En votre nom et au mien, du fond du cœur, je lui crie : Grand Merci ! Ces noces d'argent sont surtout les siennes ! Comme je suis heureux de le voir toujours si vert, si alerte, si apte à continuer longtemps, bien longtemps encore, son œuvre généreuse. Comme je souhaite, Messieurs les jeunes, que vous puissiez célébrer ses noces d'or dans un quart de siècle.

Messieurs, j'ai dit tout ce que j'avais à dire. Sur l'utilité des manifestations artistiques comme celles que provoque la Société des Beaux-Arts, sur la nécessité dans un Etat démocratique de faire pénétrer le goût du beau chez les plus pauvres et les plus humbles citoyens, nous sommes tous d'accord.

Le beau, c'est la propreté morale qui doit accompagner la propreté physique. L'une va naturellement avec l'autre. Les hygiénistes nous déclarent que la première condition de la santé physique c'est la netteté de la personne, la salubrité, la clarté, la netteté de l'habitation. La première condition de la santé morale, c'est le goût de ce qui est net, de ce qui est pur, de ce qui est beau.

J'ai rêvé souvent d'un état social dans lequel le plus modeste citoyen, et même l'ouvrier chargé de famille, aurait à sa disposition un logis sain et spacieux. Sur la fenêtre, les fleurs du jardin de Jenny l'ouvrière; aux murs, quelques belles Images, reproduction des maîtres inspirés. Quelques bons livres sur un rayon. Hélas! cette cité idéale est-elle donc si difficile à réaliser?

Pour rester dans une objectivité plus prochaine, permettez-moi de vous rappeler l'heureux accroissement des richesses artistiques dans notre département à chaque Exposition. Plusieurs œuvres de choix vont entrer, cette année encore, dans les collections particulières de nos concitoyens. Le Musée du Périgord a acquis un magnifique paysage.

Ainsi, peu à peu, augmente notre Musée, dont l'importance et la belle ordonnance — si bien maintenue par son éminent Conservateur, M. le Marquis de Fayolle, — fait l'étonnement et l'admiration de tous les étrangers qui visitent Périgueux.

Vous avez pu, Messieurs, constater les vaillants efforts de la petite phalange — pas si petite vraiment — de nos peintres périgourdins; plusieurs d'entre eux ont su se distinguer aux grandes Expositions parisiennes; tous font honneur à notre cher et noble pays. Tous célèbrent sa gloire et prouvent leur attachement en révélant, aux yeux les moins préparés, la grâce de ses douces vallées et la grandeur de ses hautes collines, où les roches imposantes se marient si fièrement avec la verdure des grands bois, où le ciel est déchiré par la dentelure des ruines antiques. Puissent nos Expositions développer de nouvelles et d'heureuses vocations! Que la Dordogne ait un jour son École périgourdine! Ce sera la gloire de la Société des Beaux-Arts.

Messieurs, un devoir me reste à remplir. Je m'en acquitte avec joie. Nous avons trois bienfaiteurs: l'Etat, le Département de la Dordogne, la Ville de Périgueux. Tous les trois par des subventions assurément modestes, mais en somme suffisantes, ont assuré la marche de notre Société.

M. le Sénateur Peyrot remercie successivement M. le Préfet, représentant de l'Etat, et il exprime le regret de ne pas voir assis à cette table M. Dujardin-Beaumetz; le Conseil général, dont le distingué Président, M. de La Batut, n'a pu assister à ce banquet; la Municipalité de Périgueux, représentée à cette fête par M. l'Adjoint Cros. Il termine enfin en ces termes :

J'ai gardé pour la fin, non pas parce qu'elle est la moins importante, mais pour la bonne bouche, comme on dit, la part de mes remerciements qui revient à la Presse périgourdine. Je la vois réunie ici tout entière sans nuance d'opinions. L'union qui s'est déjà faite dans la Société des Beaux-Arts s'est faite naturellement dans la Presse, dès qu'il s'est agi de s'occuper de ses actes. La publicité gracieuse que vous avez bien voulu nous faire, les encouragements constants que nous avons reçus de vous tous, Messieurs, nous ont constitués une fois de plus vos débiteurs. Recevez ici tous nos remerciements.

Et maintenant, Messieurs, il ne nous reste plus qu'à penser à l'avenir, à travailler en vue de l'Exposition nouvelle. C'est aux succès futurs de la Société des Beaux-Arts que je vous convie à lever avec moi vos verres.

M. le Préfet a répondu en félicitant la Société des Beaux-Arts d'avoir su organiser une Exposition si intéressante. Né dans la cité de Clémence Isaure, qui est la patrie privilégiée des arts, il a été heureux de trouver à Périgueux et dans la Dordogne un sentiment si délicat et si élevé du Beau. Le jour où il quittera notre département, le souvenir en restera gravé dans

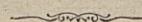
son cœur comme celui d'une seconde patrie. En terminant, M. le Préfet boit à la prospérité de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne.

M. Cros, au nom de la Municipalité, s'associe aux éloges et aux souhaits qui viennent d'être exprimés. Il donne aux membres de la Société l'assurance qu'ils peuvent toujours compter sur le concours et les subventions de la Municipalité.

Au nom de la Presse, M. Joucla, directeur de l'*Avenir*, félicite la Société des Beaux-Arts de l'œuvre d'éducation artistique qu'elle accomplit : la Presse sera toujours heureuse de lui prêter unanimement son concours.

D'autres toasts ont été portés par MM. le Docteur Ladevi-Roche, le Marquis de Fayolle, etc.

Les convives se sont séparés à une heure avancée, emportant de cette soirée le plus agréable souvenir.



Depuis le 22 mai, jour de l'ouverture et jusqu'à la clôture, qui eut lieu le 31 juillet, le public périgourdin, fort intéressé par les œuvres d'art exposées, n'a pas cessé de visiter le Salon.

Il y a lieu de constater ici avec satisfaction qu'une partie de ces richesses artistiques restent en Périgord, acquises par des Amateurs de goût, par la Société organisatrice ou par le Musée.

En voici la liste complète :

*Les Falaises de Saint-Jean-le-Thomas, le soir*, tableau, par M. L. Barillot ; *Petite Songeuse*, tableau, par M. M. Bar-

thalot ; *Quatre études de Bretagne*, tableaux, par M. A. Bauré ; *Au village des Gatines, temps gris*, aquarelle, par M. A. Blin ; *Nuit nuageuse sur le lac d'Annecy* et *Nuit sur le lac de Sainte-Hélène, en Savoie*, tableaux, par M. F. Cachoud ; *Jolie matinée à Fouras*, tableau, par M. J.-B. Castaignet ; *Les Peupliers*, tableau, par M. E. Chaumont ; *Cupidon*, buste en terre cuite teintée, par M. P. Chopin ; *Roses*, tableau, par M. E. Claude ; *L'Etang*, tableau, par M. L. Dambéza ; *Solitude-Corrèze*, tableau, par M. J. Daniel ; *Flottille de langoustiers en Bretagne*, tableau, par M. H. Darien ; *Souvenirs de voyage*, quatre gouaches, par M. D. Duchemin ; *La leçon de crochet*, attribué par l'Etat au Musée du Périgord, et *Baigneuse*, tableaux, par M. L. Félix ; *La porte de l'écurie*, aquarelle, par M. E. Forel ; *Etude de chats* et *Les chats*, pastels, par M. E. Fouché ; *La marchande de poissons*, Nice, tableau, par M. G. Garaud ; *Départ d'un faisand*, tableau, par M. B. Gélibert ; *Giroflées*, tableau, par M. V. Guétin ; *Rochers bretons*, tableau, par M. G. Guignard ; *Fleurs*, aquarelle, par Mlle Jacquelain ; *Christ au tombeau*, plaquette bronze sur marbre rouge, par M. A. Lafleur ; *Soleil couchant*, dessin-aquarellé, par M. G. Laugée ; *Marine à Saint-Malo-Le Loussin*, tableau, par M. Le Sénéchal de Kerdréoret ; *Après le bain*, statuette bronze doré, et *Esclave*, statuette marbre, par M. P. Loiseau-Rousseau ; *Chaumiére bretonne*, tableau, par M. P. Madeline ; *Les prunes*, tableau, par M. A. Magne ; *Laveuse sur la Creuse* et *La piazza à Venise, en septembre 1908*, tableaux, par M. F. Maillaud ; *Crépuscule et Brise du Nord*, tableaux, par M. A. Matignon ; *Les lessiveuses*, tableau, par M. C. Merlaud ; *Vue de Paris, le pont Saint-Michel*, tableau, par M. P. Mestrallet ; *Coin de Cellier, Bouillotte, cuivres et oignons*, tableau, par M. M. Monnot ; *Laveuses*, tableau, par M. F. de Montholon ; *Prairie de Sainte-Honorine-Normandie*, tableau, par M. G. Moteley ; *Bords de l'Armançon à Semur (Côte-d'Or)*, tableau, par M. E. Petitjean ; *L'Etoile du berger*, tableau, par M. E. Renard ; *Port de Bordeaux, temps gris*, tableau, par M. A. de La Rocca ; *Marine à Venise*, tableau, et *Venise*, aquarelle, par M. G. Roullet ; *La Marguerite*,

tableau, par M. C. Royer; *Petit Port de Sanary, Var*, par M. F. Salkin.

Ce sont cinquante-trois œuvres d'art de plus qui viennent enrichir nos collections locales, les orner de morceaux de choix; les acquisitions faites au Salon Périgourdin par des amateurs éclairés, restent comme le signe sensible de l'heureuse influence éducatrice de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne.



## LISTE GÉNÉRALE

Des Membres de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne pour l'année 1910

### Présidents honoraires :

Le GÉNÉRAL de Division,  
Le PRÉFET de la Dordogne,  
L'ÉVÊQUE de Périgueux et de Sarlat,  
Le MAIRE de Périgueux,  
Le Baron F. DE LA TOMBELLE, I., ancien Vice-Président effectif de la Société.

## ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

### BUREAU :

Président..... M. le Docteur J.-J. PEYROT, C.  
Vice-Présidents... { M. le Marquis G. DE FAYOLLE.  
                          M. G. SARAZANAS.  
Secrétaire général. M. A. BERTOLETTI, I.  
Secrétaire adjoint. M. L. DANIEU, A.  
Trésorier..... M. L. HEPPER.

### MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MM. G. PASQUET, I.  
F. LADEVI-ROCHE.  
P. MAURAUD, I.  
C. BRECHT, O.  
L.-P. RÉGHÈERE, \*.  
P. COCULA, A.

### LISTE DES SOCIÉTAIRES

#### *Membres perpétuels (1) :*

MM. JEAN-BAPTISTE CASTELNAU, à Beuzeval-Houlgate (Calvados).

GEORGES CHALAVIGNAC, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

CHARLES COTINAUD, ancien Vice-Président de la Société, à Monaco (Principauté de Monaco).

M<sup>me</sup> ARMAND DE LACROUSILLE, allées de Tourny, à Périgueux.

Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT, \* C., Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris.

GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.

#### *Membres Fondateurs :*

MM. JEAN-JOSEPH ADISSON, entrepreneur de charpenterie, 6, place de la Cité, à Périgueux.

GEORGES ALBERT, ♀ A, lieutenant au 50<sup>me</sup>, place Francheville, à Périgueux.

JEAN-BAPTISTE AUBARBIER, \*, ♀ A, président de la Chambre de Commerce de Périgueux.

ACHILLE AUCHÉ, chevalier du Mérite agricole, chirurgien-dentiste, allées de Tourny, à Périgueux.

JULES AVIAT, artiste peintre, 33, rue du Château, à Neuilly-sur-Seine, et 9, rue Pelouze, à Paris.

(1) Les *Membres perpétuels* qui, après leur versement de la somme de cinquante francs, continuent à payer la cotisation annuelle de dix francs, qui seule assure le droit de participer à la répartition des œuvres d'art acquises par la Société, sont inscrits une deuxième fois sur la liste suivante des *Membres fondateurs*.

MM. JEAN-RENÉ BARDON, ♀ A, chevalier du Mérite agricole, capitaine honoraire des sapeurs-pompiers, 39, rue Gambetta, à Périgueux, et à Sainte-Orse (Dordogne).

GEORGES BELINGARD, 26, cours Saint-Georges, à Périgueux.

PASCAL BERGADIEU, préposé en chef de l'Octroi, à Périgueux.

ALBERT BERTOLETTI, ♀ I, professeur de dessin, 73, rue des Barri's, à Périgueux.

PAUL-JOSEPH BEYNIER, agent-voyer d'arrondissement, à Bergerac (Dordogne).

ÉDOUARD-FERNAND BITARD, à Mensignac Lachapelle (Dordogne)

FERNAND BLOIS, 28, rue de l'Horticulture, à Périgueux.

RENÉ BOISSARIE, avocat, 28, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

GASTON BONNET, \*, président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris, 13, rue Soufflot, à Paris.

NUMA BONNET, négociant, 4, rue Taillefer, à Périgueux.

LÉO BORNE, \* O., officier d'administration principal en retraite, 2, rue Saint-Simon, à Périgueux.

FIRMIN BOSCHE, chevalier du Mérite agricole, négociant, 9, rue du Bac, à Périgueux.

PHILIPPE BOURDICHON, ♀ A., directeur de l'école Lakanal, 6, rue Littré, à Périgueux.

CHARLES BRECHT, \* O., chef de bataillon en retraite, 22, rue de Metz, à Périgueux.

GABRIEL BRETON, chevalier du Mérite agricole, négociant, rue Béranger, à Périgueux.

GASTON BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, et allées de Tourny, à Périgueux.

MM. PAUL BRETON, négociant, 10, place Faidherbe, à Périgueux.

L'Abbé BRUGIÈRE, chanoine, 20, rue du Plantier, à Périgueux.

LÉON-EUGÈNE BUFFETEAU, avoué licencié en droit, 19, rue Louis-Mie, à Périgueux.

ROGER BUISSON,  $\text{Q.I.}$ , directeur de l'Agence du *Phénix*, aux Chabannes-St-Georges, à Périgueux.

JEAN-JACQUES CARRÉ, négociant en chaussures, 4, rue de la République, à Périgueux.

M<sup>me</sup> MARIE CHALAUD, artiste peintre, 20, rue du Plantier, à Périgueux.

MM. Le Marquis F. de CHANTÉRAC, à Cires-lès-Mello (Oise).

FRANÇOIS-MARCEL CHAPOTEL, agent général d'assurances, 25, boulevard de Vésone, à Périgueux.

BAPTISTE CHASTAING, négociant, rue Gambetta, à Périgueux.

HENRI CHASTENET, \*, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.

JULES CHASTENET, chevalier du Mérite Agricole, négociant, 2, rue du Port, à Périgueux.

RAOUL-GASTON CHATEAU,  $\text{Q.A.}$ , professeur de musique, rue Saint-Simon, à Périgueux.

ÉMILE CHAUMONT, 18, rue d'Aguesseau, à Périgueux.

FRANCISQUE CHAUX, industriel, Castel-Pessard, rue Paul-Louis-Courrier, à Périgueux.

JEAN CHEVALIER, 12, rue Jacques-Emile-Lafon, à Périgueux.

PIERRE CROS, 17, place de la Cité, à Périgueux.

PAUL COCULA,  $\text{Q.A.}$ , architecte, 47, rue Gambetta, à Périgueux.

MM. CHARLES COTINAUD, ancien Vice-Président de la Société, à Monaco (Principauté de Monaco).

EUGÈGE COURBATÈRE,  $\text{Q.I.}$ , sculpteur-décorateur, 35, rue Servandoni, à Bordeaux (Gironde).

FERNAND COURTEY, 10, rue Victor-Hugo, Périgueux.

CHARLES CULOT, architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.

JEAN-LOUIS DANIEL,  $\text{Q.A.}$ , architecte, ancien directeur des travaux municipaux, 8, rue Alfred-de-Musset, à Périgueux.

MAXIME DANNERY,  $\text{Q.A.}$ , chevalier du Mérite agricole, architecte, rue des Mobiles-de-Coulmiers, à Périgueux.

GEORGES DARNET,  $\text{Q.A.}$ , artiste peintre, 9, rue de la Boëtie, à Périgueux.

Le docteur OSCAR DELBÈS, place Francheville, à Périgueux.

ARMAND DELMON,  $\text{Q.A.}$ , capitaine des Sapeurs-pompiers, tapissier décorateur, 5, rue Saint-Front, à Périgueux.

HENRI DESCHAMPS,  $\text{Q.A.}$ , architecte, 14, rue de Metz, à Périgueux.

LÉON DESCHAMPS, notaire, rue Voltaire, Périgueux.

RENÉ DESFORGES, 49, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

EUGÈNE DORSÈNE,  $\text{Q.A.}$ , photographe, allées de Tourny, à Périgueux.

GUSTAVE DOSE,  $\text{Q.I.}$ , professeur de dessin honoraire, artiste peintre, rue Kléber, à Périgueux.

FRANÇOIS DUBOST,  $\text{Q.A.}$ , sous-directeur des Contributions indirectes, à Saintes (Charente-Inférieure).

GASTON DUFOUR,  $\text{Q.I.}$ , chevalier du Mérite agricole, industriel, 46, rue Kléber, à Périgueux.

LÉOPOLD DULAC, industriel, 24, rue Gambetta, à Périgueux.

MM. JEAN-VICTORIN DUNOGIER, ♀ A., négociant, rue Louis-Mie, à Périgueux.

AMÉDÉE DUPOUY, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

ADHÉMARD DURAND DE RAMEFORT, avoué, 15, rue Bourdeilles, à Périgueux

GEORGES DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.

JOSEPH DURAND-RUEL, 35, rue de Rome, à Paris.

PAUL DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte, à Paris.

ÉMILE DUSSAUX, ♀ I, entrepreneur, 25, rue Kléber, à Périgueux.

M<sup>me</sup> La Comtesse ALICE DE L'ÉCOCHÈRE, 69, rue d'Amsterdam, à Paris.

MM. Le Docteur GEORGES ESCANDE, ancien député, 30, rue Notre-Dame, à Bordeaux (Gironde).

Le Docteur CHARLES FAGUET, ♀ A., 8, place du Palais, à Périgueux.

ÉMILE FALGOUX, entrepreneur de zinguerie, rue Louis-Mie, à Périgueux.

Le Docteur FAURE-MURET, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

M<sup>me</sup> La Comtesse ÉLISABETH DE FAYOLLE, château de Fayolle, par Tocane-St-Apre (Dordogne)

M. Le Marquis GÉRARD DE FAYOLLE, conservateur du Musée, château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre (Dordogne), et rue Victor-Hugo, à Périgueux.

M<sup>me</sup> JEANNE FERMINET, 18, rue de Strasbourg, à Périgueux.

MM. FERNAND FOMMARTY, entrepreneur de peinture, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JEAN FONTALIRANT, rentier, 32, rue de Metz, à Périgueux.

RAYMOND FOURNIER-SARLOVÈZE, \* O., 11, rue Marignan, à Paris.

MM. GASTON FRACHET, 37, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

JULES-EUGÈNE FRANÇOIS, ♀ I, professeur de dessin, 72, cours Saint-Georges, à Périgueux.

ERNEST FRENET, \*, ♀ I, chef de division honoraire à la Préfecture, 22, boulevard de Vésone, à Périgueux.

M<sup>me</sup> LUDOVIC GAILLARD, 14, boulevard de Vésone, à Périgueux, et 21, boulevard Beauséjour, à Passy-Paris.

MM. JEAN GAUTHIER, entrepreneur, 3, rue de La Rolphie, à Périgueux.

GEORGES GAUTIER, \*, capitaine territorial, doreur-miroitier, 7, rue des Chaînes, à Périgueux.

ERNEST GAY, \*, syndic du conseil municipal de Paris, 4, rue de Sfax, à Paris.

JOSEPH GRANIÉ, substitut du Procureur de la République près le Tribunal Civil et Correctionnel de la Seine, 52, rue de l'Assomption, à Paris.

HIPPOLYTE GRASSET, sculpteur, rue Saint-Front, à Périgueux.

EDMOND GUICHARD, 34, rue de Bordeaux, à Périgueux.

ERNEST GUILLIER, avocat, Sénateur, rue Bourdeilles, à Périgueux.

AMÉDÉE GUINDE, banquier, 7, rue Dante, à Paris V<sup>e</sup>.

PAUL HÉNIN, négociant, cours Montaigne, à Périgueux.

LÉOPOLD HEPPER, juge de paix suppléant, ancien juge au Tribunal de Commerce, 30, rue Alsace-Lorraine, à Périgueux.

DOMINIQUE JOUCLA, publiciste, rue Lafayette, 19, à Périgueux.

JOSEPH LABASSE, industriel, à Saint-Astier (Dordogne).

- MM. ARTHUR LACAPE, facteur de pianos, 2, place du Théâtre, à Périgueux.
- EMILE LACHAUD, industriel, 9, rue Combe-des-Dames, à Périgueux.
- ÉDOUARD LACOSTE, juge au Tribunal de Commerce, entrepreneur, rue Lamartine, à Périgueux.
- M<sup>me</sup> EUGÉNIE-GABRIELLE LACOSTE, 28, rue Gambetta, à Périgueux,
- MM. LOUIS LACOSTE, président du Tribunal de Commerce, négociant, 12, boulevard de Vésone, Périgueux.
- Le Docteur FRANÇOIS-LOUIS LADEVI-ROCHE, château de St-Germain-du-Salembre, par Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne).
- DANIEL DE LAGE DE LOMBRIÈRES, avocat, à Casseneuil (Lot-et-Garonne).
- ALBERT LAPORTE, au Grand Hôtel de France, à Périgueux.
- ERNEST LASSAIGNE, banquier, 2, rue Bodin, à Périgueux.
- FÉRÉOL LASSAIGNE, agent général, inspecteur d'Assurances, 20, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.
- Le Baron FERNAND DE LA TOMBELLE, ♀ I, 79, avenue de Breteuil, à Paris, et Château de Fayrac, par Domme (Dordogne).
- Le Docteur PAULIN DE BROU DE LAURIÈRE, \*, ♀ I, conseiller général, rue Louis-Mie, à Périgueux.
- MM. PIERRE-ÉDOUARD LAUSSINOTTE, ♀ A, officier du Mérite Agricole, ancien notaire, à Saint-Pantaly-d'Ans, par Cubjac (Dordogne).
- LÉON LAVAUD, négociant, 6, rue de la Clarté, à Périgueux.
- Le Comte EDMOND DE LÉPINE, au Change, et château de la Fleunie, par Condat-sur-Vézère (Dordogne).

- M<sup>me</sup> La Baronne AMÉLIE DE LESTRANGE, 1, rue de Paris, à Périgueux.
- MM. GASTON LINARD, château de Lafaye, par Razac-sur-l'Isle (Dordogne).
- GABRIEL MAGE, ancien percepteur, à Labatut, près Vergt (Dordogne).
- Le Comte LUCIEN DE MALEVILLE, 27, avenue d'Antin, à Paris.
- LÉOPOLD MALIVERT, négociant, 87, rue Gambetta, à Périgueux.
- RAOUL MAREY, rentier, à Marsac, par Périgueux.
- JULIEN MARTY, inspecteur de l'Assistance publique, 14, rue Lamartine, à Périgueux.
- M. MANUEL MATOSÈS, artiste peintre, à Combéranche, par Ribérac (Dordogne).
- M<sup>me</sup> AMÉLIE-JEANNE MAUMONT, rue Bodin, à Périgueux.
- MM. PAUL MAURAUD, ♀ I, architecte, rue de La Boëtie, à Périgueux.
- EUGÈNE-FRANÇOIS MAUREL, ♀ I, officier du Mérite agricole, secrétaire général de la Dordogne, rue de la République, à Périgueux.
- ERNEST-JACQUES MAZURIER, pharmacien de 1<sup>re</sup> cl., 2, place de la Gendarmerie, à Ribérac (Dordogne).
- ÉMILE MAZY, chevalier du Mérite agricole, 3, place Bugeaud, à Périgueux.
- CAMILLE MERLAUD, ♀ A, artiste peintre, à Vertheillac (Dordogne).
- ÉDOUARD MICHEL, ♀ A, représentant de commerce, juge suppléant au Tribunal de Commerce, rue Louis-Blanc, à Périgueux.
- ALEXIS MITTEAU, négociant, 11, rue Combès-des-Dames, à Périgueux.

MM. GEORGES MONMARSON, pharmacien, 5, place de la Mairie, à Périgueux.

HENRI MONTASTIER, négociant, place Francheville, à Périgueux.

M<sup>me</sup> VALENTINE MOREAU, artiste peintre, à La Roche-chalais (Dordogne).

MM. MARC MURAT, juge au Tribunal de Commerce, industriel, 16, rue Bodin, à Périgueux.

PAUL NAU, pharmacien, 33, rue Gambetta, Périgueux.

HENRI NÉGRIER, avoué, 30, rue Gambetta, à Périgueux.

Le Baron HENRI DE NERVAUX, 14, rue du Plantier, à Périgueux, et 56, avenue Montaigne, Paris

M<sup>me</sup> JUSTINE PABOT-CHATELARD, à Brognac, par Javerlhac (Dordogne).

M<sup>me</sup> MARIE PAPILLAUD, 25, rue Bodin, à Périgueux.

MM. HONORÉ PARACINI, entrepreneur de peinture, 14, rue Saint-Front, à Périgueux.

SCYLLA PARLANGE, greffier à la Justice de Paix, 44, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

JEAN-GEORGES PASQUET,  $\clubsuit$  I, professeur de dessin, 30, boulevard de Vésone, à Périgueux.

LÉON PAUTAUBERGE,  $\clubsuit$  I, maire de Montignac (Dordogne), et 9, rue Edmond-Valentin, à Paris.

LOUIS PEYNAUD, officier du Mérite Agricole, médecin-vétérinaire, rue Victor-Hugo, à Périgueux.

Le Docteur JEAN-JOSEPH PEYROT,  $\ast$  C, Sénateur, membre de l'Académie de Médecine, 33, rue Lafayette, à Paris, et à Château-l'Évêque (Dordogne).

EUGÈNE PICARD, industriel, 1, rue de la Nouvelle-Halle, à Périgueux.

ROBERT PORENTRU,  $\clubsuit$  A, dentiste-médecin, rue Saint-Front, à Périgueux.

MM. CHARLES-HENRI POUYAUD,  $\clubsuit$  A, pharmacien, ancien président du Tribunal de Commerce, 15, place du Coderc, à Périgueux.

AUGUSTE PRADEAU, juge au Tribunal de Commerce, place de la Mairie, à Périgueux.

JOSEPH PRADIER, 3, rue Arago, à Périgueux.

GÉRARD RAYNAUD, rue des Cordeliers, à Excideuil (Dordogne).

Le Comte HENRI DE REGANHAC, 6 bis, boulevard Pereire, à Paris.

LOUIS-PAUL RÉGHÉERE,  $\ast$ , capitaine en retraite, 45, rue Limogeanne, à Périgueux.

JEAN REIGNIER, rentier, 35, rue Gambetta, à Périgueux.

FERNAND REQUIER, maire de Castelnau-Fayrac (Dordogne), et avenue Bertrand-de-Born, Périg.

JULES-EUGÈNE RIBES, imprimeur-publiciste, 14, rue Antoine-Gadaud, à Périgueux.

LOUIS-ALFRED RIGOU,  $\clubsuit$  I, chef de division à la Préfecture, 24, rue Paul-Bert, à Périgueux.

AUGUSTE-ANTOINE ROBINOT, 50, rue Vaneau, à Paris.

THÉOPHILE ROUDERGUES, parfumeur-chimiste, à Agonac (Dordogne).

MAURICE ROULET, négociant, 96, rue de Bordeaux, à Périgueux.

M<sup>me</sup> MARTHE SABRIER, 20, rue Bodin, à Périgueux.

M. Le Baron de SAINT-PAUL,  $\ast$ , château de Ligueux, par Sorges (Dordogne).

M<sup>me</sup> La Marquise de SANZILLON, 14, rue du Plantier et au château du Lieu-Dieu, par Périgueux.

M. GEORGES SARAZANAS, avocat, 13, boulevard de Vésone, à Périgueux.

MM. ALBERT SARLANDE, ancien député, 64 bis, rue Monceau, à Paris, et au château de La Borie, par Champagnac-de-Belair (Dordogne).

GEORGES SAUMANDE, député, rue Lafayette, à Périgueux.

HENRI SEMPÉ,  $\ddagger$  A., avoué, docteur en droit, 17, rue du Palais, à Périgueux.

LOUIS SIMON,  $\ddagger$  A., Grand hôtel de l'Univers, rue de Bordeaux, à Périgueux.

HENRY SOYMIER, pharmacien, 8, rue Taillefer, à Périgueux.

JEAN TARRIER, négociant-tailleur, 5, rue de la République, à Périgueux.

ARMAND TENANT,  $\ddagger$  I., professeur de musique, 17, rue Éguillerie, à Périgueux.

ÉDOUARD DE TEYSSIÈRE,  $\ddagger$ , colonel à l'État-major 10<sup>me</sup> corps d'armée, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

ADRIEN DE TORSIAC, directeur de la Société Générale, boulevard Montaigne, à Périgueux.

EDMOND TUFFET, sculpteur-décorateur, 164, rue d'Arès, à Bordeaux (Gironde).

MARC VENTENAT, pharmacien, 3, cours Montaigne, à Périgueux.

LGUISE VERDIDIR, artiste peintre, 6 avenue Bertrand-de-Born, à Périgueux.

M<sup>mes</sup> DE VERNINAC DE SAINT-MAUR, château du Petit-Change, par Périgueux.

La Comtesse DE VERTHAMON, 1, rue de Paris, à Périgueux.

MM. HENRI VEYSSET, 201, rue Saint-Genès, à Bordeaux (Gironde).

FERDINAND VILLEPELET,  $\ddagger$ ,  $\ddagger$  I, archiviste départemental honoraire, 21, boulevard Lakanal, à Périgueux.



## MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS

---

1888. — Docteur USSEL.

1889. — CLUZEAU.

M<sup>me</sup> LINARD.

1890. — TRANSON.

Baron ERNEST DE NERVAUX.

Docteur ALBERT GARRIGAT.

1891. — CROS-PUYMARTIN.

1892. — PROSPER FOURNIER.

LUCIEN LACOMBE.

MICHEL ROUGIER.

1893. — MICHEL HARDY.

ADOLPHE PASQUIER.

ALFRED BOUCHÉ.

1894. — JEAN BORIE.

FRANÇOIS JEANNE.

GÉNÉRAL JULES LIAN.

1895. — Comte G. DU GARREAU.

THÉODORE LEBOUCHER.

1896. — PAUL GERVAISE.

Marquis DE SAINTE-AULAIRE

JEAN MAUMONT.

JEAN MONRIBOT.

Ingénieur VERGNOL.

PAUL-ÉMILE BARRET.

1897. — AUGUSTE BUISSON.

EUGÈNE CATON.

EUGÈNE GODARD.

CALIXTE LARGUERIE.

1898. — GASTON DE MONTARDY.

MARC FAYOLLE-LUSSAC.

1899. — CHARLES BUIS.

JULES GERMAIN.

FRANÇOIS GROJA.

Capitaine ANTOINE RILHAC.

1900. — Abbé BOURZÈS.  
ALBÉRIC DUPUY.  
GABRIEL COMBET.
1901. — CYPRIEN LACHAUD.  
Docteur ARMAND DE LACROUSILLE.
1902. — Veuve EUGÈNE CATON.  
JULES CLÉDAT.  
PAUL GÉRARD.  
CHARLES MORVAN.  
ANATOLE DE ROUMÉJOUX.
1903. — LOUIS-AUGUSTIN AUGUIN.  
LOUIS OBIER.  
Docteur ROUSSELOT-BEAULIEU.
1904. — Marquis de CHANTÉRAC.  
PAUL FAURE.  
FERNAND GILLES-LAGRANGE.  
ANDRÉ ROLLAND DE DENUS.
1905. — ANTOINE FOUGEYROLLAS.  
GASTON MALEVILLE.  
HONORÉ SÉCRESTAT.  
ADOLPHE TRUFFIER.
1906. — AUGUSTE DORSON.  
ERNEST DE LACROUSILLE.
1907. — EUGÈNE PLANTÉ.
1908. — ROGER-BALLU.  
DÉSIRÉ BONNET.
1909. — PAUD-ÉDOUARD DELSUC.  
JEAN DONGREIL.  
Docteur JEAN DE LACROUSILLE.  
ALBERT MONTET.  
ÉDOUARD REQUIER.
1910. — LUDOVIC GAILLARD.  
ALBIN LABROUSSE.  
EUGÈNE ROUGIER.  
MAURICE ROUGIER.

